

MINNCARE® Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/du projet

1.1. Identifiant du produit

Nom du produit : MINNCARE Cold Sterilant
Code du produit : 176-01-121,176-01-125,176-01-129

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations pertinentes identifiées

Catégorie d'utilisation principale : Usage professionnel
Utilisation de la substance/du mélange : Désinfection des systèmes d'osmose inverse

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible.

1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Medivators BV
Sourethweg 11
6422PC Heerlen - Pays-Bas
Tél. (31) 45 5 471 471 ; 0800 894575 (Royaume-Uni)
csnl@medivators.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24h/24

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquide oxydant 1	H271
Peroxyde organique G	-
Corrosion des métaux 1	H290
Corrosion cutanée 1A	H314
Lésions oculaires 1	H318
Toxicité aiguë 4 (Inhalation)	H332
STOT SE 3	H335 H336

Texte intégral des phrases H : voir section 16

Classification selon la directive 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

O ; R7
Xn ; R22
C ; R34
Xi ; R41

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Effets néfastes physico-chimiques pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mot d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H271 - Peut causer un incendie ou une explosion ; oxydant puissant.
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H314 - Cause de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires.
H332 - Nocif en cas d'inhalation.
H335 - Peut causer une irritation respiratoire.
H336 - Peut provoquer somnolence et étourdissements.

Mises en garde (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Interdiction de fumer.
P221 - Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles

MINNCARE® Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

(métaux, produits oxydants, alcalis, substances caustiques, chlore, formaldéhyde, sels, substances organiques inflammables).

P260 - Ne pas inhaler les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisations.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des protections pour les yeux/des protections pour le visage.

P303+P361+P353+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sous la douche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340+ P311 - EN CAS D'INHALATION : Sortir la victime au grand air et la garder au repos dans une position favorable à la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338+ P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent, autant que possible, les enlever. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P371 + P380 + P375 - En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P403 + P233 - Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le récipient bien fermé.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible. SECTION 3 : Composition/Informations sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Peroxyde d'hydrogène	(N° CAS) 7722-84-1 (N° CE) 231-765-0 (N° d'index CE) 008-003-00-9	10 - 30	Liquide oxydant 1, H271 Toxicité aiguë 4 (Orale), H302 Toxicité aiguë 4 (Inhalation), H332 Corrosion cutanée 1A, H314 (C >= 70)
Acide acétique	(N° CAS) 64-19-7 (N° CE) 200-580-7 (N° d'index CE) 607-002-00-6	9	Liquide inflammable 3, H226 Toxicité aiguë 4 (Dermique), H312 Corrosion cutanée 1A, H314 (C >= 90)
Acide peracétique	(N° CAS) 79-21-0 (N° CE) 201-186-8 (N° d'index CE) 607-094-00-8	3 - 7	Liquide inflammable 3, H226 Peroxyde organique D, H242 Toxicité aiguë 4 (Orale), H302 Toxicité aiguë 4 (Dermique), H312 Toxicité aiguë 4 (Inhalation), H332 Corrosion cutanée 1A, H314 STOT SE 3, H335 Toxicité aquatique aiguë 1, H400
Stabilisant	Breveté	0.5 -1.5	Lésions oculaires 1, H318 Corrosion des métaux 1, H290

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Peroxyde d'hydrogène	(N° CAS) 7722-84-1 (N° CE) 231-765-0 (N° d'index CE) 008-003-00-9	10 - 30	O ; R8 Xn ; R20 (C >= 50) Xn ; R22 C ; R35 (C >= 70) R5
Acide acétique	(N° CAS) 64-19-7 (N° CE) 200-580-7 (N° d'index CE) 607-002-00-6	9	R10 Xn ; R21 C ; R35 (C >= 90)
Acide peracétique	(N° CAS) 79-21-0 (N° CE) 201-186-8 (N° d'index CE) 607-094-00-8	3 - 7	R10 O ; R7 Xn ; R20/21/22 C ; R35 N ; R50
Stabilisant	Breveté	0.5 - 1.5	Xi ; R41

Texte intégral des phrases R et H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours en cas d'inhalation : En cas d'inhalation, sortir à l'air frais. En cas d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers secours en cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter immédiatement un médecin.

MINNCARE[®] Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

- Premiers secours en cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent, autant que possible, les enlever. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers secours en cas d'ingestion : NE PAS provoquer le vomissement. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Effets et symptômes les plus importants, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Nocif en cas d'inhalation. Peut causer une irritation respiratoire. Peut provoquer somnolence ou étourdissements.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Cause de graves brûlures cutanées. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, une douleur, des vésicules.
- Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut provoquer des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent comprendre une gêne ou une douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées et des vomissements. Peut causer des brûlures aux parois de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication de tous soins médicaux immédiats et de traitements spécifiques nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et de l'oxygène. Risque de production de substances toxiques par pyrolyse.
- Risque d'explosion : La chaleur peut faire augmenter la pression et entraîner l'éclatement de récipients fermés, la propagation du feu et l'augmentation des risques de brûlures et de blessures. Cette matière augmente les risques d'incendie et peut contribuer à la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection durant la lutte contre l'incendie : Demeurer à contrevent du feu. Porter une tenue de feu complète (équipement de protection intégral), incluant un équipement de protection respiratoire (SCBA). Pulvériser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8. Isoler l'endroit affecté et ne pas laisser les personnes non protégées ou non requises entrer. Éliminer les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour l'environnement

En cas de déversement de grandes quantités dans les égouts ou les courants d'eau, en informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et équipement de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : En cas de déversement accidentel, contenir la substance déversée et la neutraliser à l'aide de bicarbonate de sodium ou de carbonate de sodium. Porter un équipement de protection individuelle adéquat (EPI).
- Méthodes de nettoyage : Recueillir la substance dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Absorber la substance répandue pour éviter tout dommage matériel. Mettre en place une ventilation adéquate. Ne pas réutiliser les liquides.

6.4. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection personnelle et la section 13 pour des conseils sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut être corrosif pour les métaux.
- Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisations. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans des endroits bien aérés. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son récipient d'origine.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

MINNCARE[®] Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

7.2. Conditions nécessaires pour garantir la sécurité de l'entreposage, y compris toute incompatibilité

- Mesures techniques : Les procédures de mise à la terre appropriées doivent être respectées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions d'entreposage : Conserver hors de portée des enfants. Garder le récipient bien fermé. Ne conserver que dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien aéré. Entreposer à l'écart des autres matières. Le sol nécessite un revêtement de protection contre l'acide. Conserver à une température ne dépassant pas 23,9 °C (75 °F). Protéger de la lumière du soleil. Garder sous clé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)		
Royaume-Uni	WEL TWA (mg/m ³)	1,4 mg/m ³
Royaume-Uni	WEL TWA (ppm)	1 ppm
Royaume-Uni	WEL STEL (mg/m ³)	2,8 mg/m ³
Royaume-Uni	WEL STEL (ppm)	2 ppm
Acide acétique (64-19-7)		
Union européenne	IOELV TWA (mg/m ³)	25 mg/m ³
Union européenne	IOELV TWA (ppm)	10 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition (niveau de poussières en suspension, de la fumée, de la vapeur, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des mains : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.
- Protection des yeux : Porter une protection oculaire (lunettes de sécurité contre la poussière ou les projections de produits chimiques correctement ajustées) et une protection pour le visage (écran facial).
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Porter un tablier et des bottes résistants aux solvants en cas de déversement.
- Protection respiratoire : En cas d'aération insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Le choix du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites de travail sécuritaire du respirateur retenu.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux inférieurs aux seuils communautaires de protection de l'environnement.
- Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer là où le matériel est manipulé, traité ou entreposé. Se laver correctement les mains avant de manger ou de fumer. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et des pratiques de sécurité établies.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- État physique : Liquide
- Aspect : Transparent
- Couleur : Incolore
- Odeur : Acide
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 0,8 +/- 3
- Taux d'évaporation relatif (Acétate de butyle =1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : 1,09 - 1,14
- Solubilité : Aucune donnée disponible
- Coefficient de partage : n-octanol/eau : Aucune donnée disponible

MINNCARE® Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Oxydant puissant
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
TDAAs	: > 60 °C

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut, en général en cédant de l'oxygène, provoquer ou favoriser la combustion d'autres matières. Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions d'entreposage normales. Se décompose lentement en libérant l'oxygène.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Sources d'ignition. Matériaux incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Métaux. Matières oxydantes. Alcalis. Substances caustiques. Chlore. Formaldéhyde. Sels. Substances organiques inflammables.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et de l'oxygène. Ne pas mélanger à des produits chlorés, ceci pourrait libérer des gaz chlorés corrosifs.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'inhalation.

MINNCARE Cold Sterilant	
LD50 orale rat	> 2000 mg/kg
LD50 dermique lapin	> 2000 mg/kg
LC50 inhalation rat	> 2,0 mais ≤ 10,0 mg/l (Calcul effectué à l'aide des valeurs d'estimation de toxicité aiguë)

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)	
LD50 orale rat	801 mg/kg
LD50 dermique rat	4060 mg/kg
LD50 dermique lapin	2000 mg/kg
LC50 inhalation rat	2 g/m ³ /4 h

Acide acétique (64-19-7)	
LD50 orale rat	3310 mg/kg
LD50 dermique lapin	1060 mg/kg

Acide peracétique (79-21-0)	
LD50 orale rat	1540 mg/kg
LD50 dermique lapin	1410 µl/kg
LC50 inhalation rat	0,524 mg/l4/h

Stabilisant (breveté)	
LD50 orale rat	2400 mg/kg
LD50 dermique lapin	> 7940 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée	: Cause de graves brûlures cutanées.
Lésions oculaires graves/irritation des yeux	: Peut provoquer des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Mutagénicité des cellules germinales	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Cancérogénicité	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité pour la reproduction	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

MINNCARE[®] Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

Risque d'aspiration : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Autres informations : Peut causer une irritation respiratoire, des étourdissements ou la somnolence.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - généralités : N'est pas considéré nocif pour les organismes aquatiques.

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)	
LC50 poissons 1	16,4 mg/l (96 h - Pimephales promelas)
EC50 Daphnia 1	18 - 32 mg/l 48 h - Daphnia magna [statique]
LC50 poisson 2	18 - 56 mg/l (96 h - Lepomis macrochirus [statique])
Acide acétique (64-19-7)	
LC50 poissons 1	79 mg/l (96 h - Pimephales promelas [statique])
EC50 Daphnia 1	65 mg/l (48 h - Daphnia magna [statique])
LC50 poisson 2	75 mg/l (96 h - Lepomis macrochirus [statique])
Stabilisant (breveté)	
LC50 poissons 1	868 mg/l (96 h - Lepomis macrochirus [statique])
EC50 Daphnia 1	527 mg/l (48 h - Daphnia magna)
LC50 poisson 2	360 mg/l (96 h - Oncorhynchus mykiss [statique])
CSEO (aiguë)	1000 mg/kg (14 jours - Eisenia foetida [poids de sol sec])

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

MINNCARE Cold Sterilant	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)	
BCF poisson 1	(pas de bioaccumulation)
Acide acétique (64-19-7)	
Log Pow	-0,31 (à 20 °C)
Acide peracétique (79-21-0)	
BCF poisson 1	(pas de bioaccumulation, décomposition rapide)
Stabilisant (breveté)	
BCF poisson 1	< 50
Log Pow	3,49

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations concernant l'élimination des déchets : Ce produit doit être éliminé conformément aux réglementations locales, nationales, régionales et fédérales. Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément à l'ADR.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3149

14.2. Nom officiel d'expédition ONU

Nom officiel d'expédition (ADR) : MÉLANGE DE PEROXIDE D'HYDROGÈNE ET D'ACIDE PERACÉTIQUE, STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR) : 5.1 (8)

MINNCARE[®] Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

Étiquettes de danger (ADR) :



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

14.5. Risques pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.
Polluant marin : Non.
Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions spéciales pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et du recueil IBC

Aucune information supplémentaire.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations spécifiques en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

15.1.1. Réglementations de l'Union européenne

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'annexe XIV de REACH.

15.1.2. Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

15.2. Évaluation sur la sécurité chimique

Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Indication de modification :

Aucune.

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Autres informations : Aucune.

Texte intégral des phrases R, H et EUH :

Toxicité aiguë 4 (Dermique)	Toxicité aiguë (dermique), Catégorie 4
Toxicité aiguë 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 4
Toxicité aiguë 4 (Orale)	Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
Lésions oculaires 1	Lésions oculaires graves/irritation des yeux, Catégorie 1
Liquide inflammable 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Corrosion des métaux 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Peroxyde organique G	Peroxydes organiques, Type G
Liquide oxydant 1	Liquides oxydants, Catégorie 1
Corrosion cutanée 1A	Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeur inflammable
H271	Peut causer un incendie ou une explosion ; oxydant puissant
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif en cas de contact avec la peau
H314	Cause de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires
H318	Cause des lésions oculaires graves
H332	Nocif en cas d'inhalation
H335	Peut causer une irritation respiratoire
H336	Peut provoquer somnolence ou étourdissements
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
R10	Inflammable

MINNCARE® Cold Sterilant

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 453/2010

R20/21/22	Dangereux si inhalé, en contact avec la peau, ou ingéré.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R21	Nocif en cas de contact avec la peau
R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R41	Risque de lésions oculaires graves
R5	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R7	Peut provoquer un incendie
R8	Le contact avec une matière combustible peut provoquer un incendie
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
O	Oxydant
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Classification et procédure employées pour déterminer la classification des mélanges selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

Liquide oxydant 1	H271	Jugement d'experts
Peroxyde organique G	-	Jugement d'experts
Corrosion des métaux 1	H290	Jugement d'experts
Toxicité aiguë 4 (Inhalation)	H332	Méthode de calcul
Corrosion cutanée 1A	H314	Sur la base de données de tests/limites de concentration
Lésions oculaires 1	H318	Limites de concentration

Clause de non-responsabilité : À notre connaissance, les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans le présent document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans le présent document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valides pour cette substance si celle-ci est employée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour son propre usage.